



Pau, le 26 mars 2026

COMMUNIQUE

Les membres de la section locale de Pau condamnent avec la plus grande fermeté la mise en place de visio-audiences au sein du Centre de rétention administrative d'Hendaye, de manière brutale et sans aucune concertation.

Cette salle de visio-audience s'inscrit dans un contexte de déshumanisation croissante de la justice pour les ressortissants étrangers.

Nous nous inquiétons de la privation de droits fondamentaux qu'entraînent une mise en place effective de ces audiences :

- Fin de la publicité des audiences
- Impossibilité de communiquer, pour ces personnes, avec leur avocat
- Impossibilité d'avoir le droit à une réelle défense
- Déshumanisation de la justice, et absence de contact avec les juges.

La généralisation de ces audiences est particulièrement inquiétante. Car au-delà des questions qui se posent pour les ressortissants étrangers, ce sont tous les contentieux qui en sont la cible.

S'opposer à la visio-audience, c'est soutenir une défense digne de ce nom, pour tous.